



Résolution

Déposé le 02.03.10Scanné le - 3 MARS 2010

Ruade fédérale fatale au Haras national d'Avenches et à ses emplois?

Parmi les 80 mesures d'économie préconisées par le Conseil fédéral à l'intention des Chambres, ce dernier propose la dissolution du haras national d'Avenches. Cette vénérable institution plus que centenaire est profondément enracinée dans notre terroir vaudois. Elle a très largement contribué à la réputation de la région d'Avenches, devenue capitale du cheval.

Grâce à l'engagement de nombreux acteurs privés, elle a parfaitement négocié sa reconversion, décidée en 1994 par le Conseil fédéral. La restructuration a débouché sur une nouvelle répartition des tâches entre acteurs publics et privés, la Confédération conservant un noyau d'activités publiques pour l'élevage chevalin (mise à disposition de reproducteurs, recherche appliquée en matière de technique de reproduction, de la formation, du soutien de la promotion du cheval suisse, etc.), et le secteur privé prenant à charge la tenue des livres généalogiques, l'élevage de poulains et les infrastructures agricoles. A la suite de cette réorganisation, le personnel a vu ses effectifs passer de 75 à 60, et le nombre de chevaux de 300 à 100 environ. Par ailleurs, 230 ha des 235 exploités par le Haras fédéral ont fait l'objet de la privatisation.

Rappelons également que le canton de Vaud a validé en 1997 un PPA permettant la construction de l'Institut équestre, sur un terrain initialement affecté en zone agricole. Désormais, grâce à l'ensemble de ces engagements privés et publics, le site accueille plus de 30 manifestations nationales et internationales par année, permettant à des centaines de milliers de spectateurs de suivre des courses, des concours de saut et des concours d'attelage notamment.

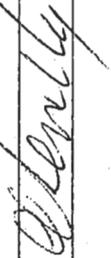
Sachant que la soixantaine d'emplois offerts par le haras concerne des métiers très spécifiques et compte tenu de l'importante valeur patrimoniale et touristique du Haras fédéral, les signataires soumettent au Grand Conseil la résolution suivante:

1. Au vu de l'importance du Haras national d'Avenches en terme de formation, d'emplois et de sa valeur patrimoniale (site, race des Franches-Montagnes), le Grand Conseil déplore le projet du Conseil fédéral de couper sa subvention, pouvant aboutir à la fermeture de l'institution;
2. Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à initier une démarche concertée entre les acteurs touchés par le projet (Conseil fédéral, IENA, commune d'Avenches, Fédération suisse d'élevage chevalin, Fédération d'élevage du cheval de sport, Fédération suisse d'élevage du cheval Franches Montagnes, notamment), en vue de garantir une solution durable pour le Haras national suisse d'Avenches.

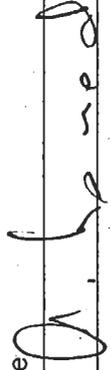
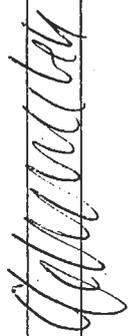
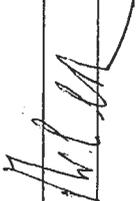
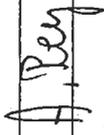
Vallamand, le 2 mars 2010

Frédéric Haenni, député

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert		Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent		Durussel José
Amarelle Cesla	Chatelain André		Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine		Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna		Fardel Claude-André
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle		Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François		Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc		Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc		Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme		Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand		Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe		Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie		Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis		Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluë François		Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne		Giardon Julien
Borel Bernard	Delacour André		Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie		Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe		Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel		Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne		Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory		Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine		Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel		Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe		Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique 	Monod Alain 	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine 	Perrin Jacques 	Surer Jean-Marie 
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel 	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain 	Rey-Marion Alette 	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre